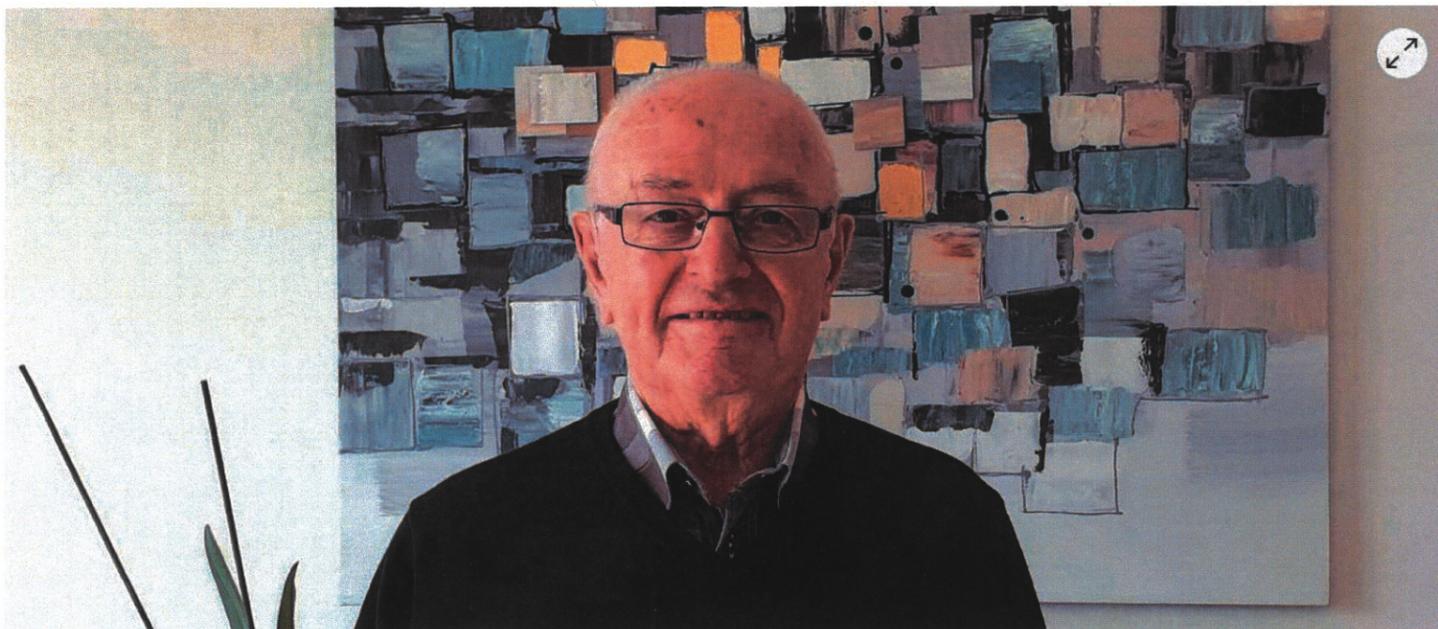




Réservé
aux abonnés

La Ferrière. Joseph, le père des coopératives artisanales

Joseph Landreau fut à l'origine de Vendée Sani Therm, la première des coopératives françaises d'achat des artisans du bâtiment. Bien d'autres ont suivi.



Joseph Landreau chez lui, aux Epesses | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 24/12/2019 à 06h50

Début 1976, Vendée Sani Therm a ouvert ses locaux. « **2 000 m² de stockage, onze personnes, deux camions, dans un champ de blé** », se souvient Joseph Landreau, son créateur.

Si Marcel Rivière, le maire, avait été facile à convaincre, il avait fallu se battre pour trouver fournisseurs et financeurs. Tout commence aux Epesses. Joseph Landreau, né en 1934, quitte l'école à 11 ans, après le certificat, pour travailler à la ferme familiale.

Voyant qu'il ne pouvait la reprendre, il trouve plus tard une place de représentant en produits du bâtiment. « **Le commerce m'attirait.** » Il y reste dix ans. « **Les artisans étaient exploités par les fournisseurs, et leurs propres organisations professionnelles** », s'insurge alors l'adhérent des Jeunesses agricoles catholiques « **j'ai eu l'idée d'une coopérative.** »

Connu des agriculteurs, le concept est nouveau pour les artisans. En juin 1975, il réunit avec lui cinq plombiers, « **des clients et amis. En six mois, on a tout mis en place, et on est passé à 53 adhérents à l'ouverture en 1976** ». Il avait fallu trouver des fournisseurs. « **Au salon du bâtiment, les industriels ne voulaient pas nous parler.** » Il insiste, argumente, trouve une centaine de fournisseurs « **en quatre jours, certains ont changé la marque des produits pour nous les vendre !** » L'installation se fait à La Ferrière, « **bien située** ».

Devant le succès, Joseph crée en 1981, Les maçons et carreleur réunis (LMCR), puis, avec trente menuisiers, l'Union des artisans du bois (UAB), dont il laisse la direction trois ans plus tard à Christian Puaud, un ouvrier menuisier qu'il repère dans l'équipe de foot des Epesses : « **Sur le stade, il se montrait à la fois coopératif et combatif, je lui ai proposé le poste au bar, à la kermesse des écoles. Il a accepté. Nous n'avons pas regretté !** »

Joseph tient en effet à l'esprit d'équipe du personnel qui a « **affaire à des coopérateurs, pas des clients.** » Pour mieux établir les coopératives d'artisans, il s'implique dans le vote de la loi de juillet 1983 leur donnant cadre légal. « **Je suis allé au ministère, puis voir les députés. J'en connaissais si bien le contenu que j'avais donné à LMCR et l'UAB des statuts de coopératives avant le vote** », se plaint-il à expliquer. Depuis, les coopératives artisanales se sont multipliées et ont grossi sur tout le territoire. Alors, en 1990, il est l'initiateur de la création, au niveau national de l'Orcab, (Coopératives d'achat des artisans du bâtiment.) « **Seule, une coopérative ne fait plus le poids.** »